

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : Haute-Rance

Station de qualité : 04164800

Pont Rimbert D766 (Station Limn.)

Cours d'eau : Rance

Superficie du territoire d'action : 373 km²

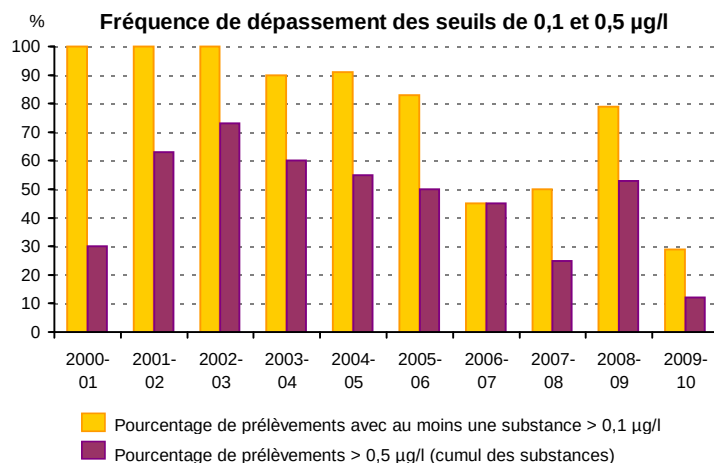
Superficie du bv du cours d'eau : 1114 km²

Superficie du bv de la station : 153 km²

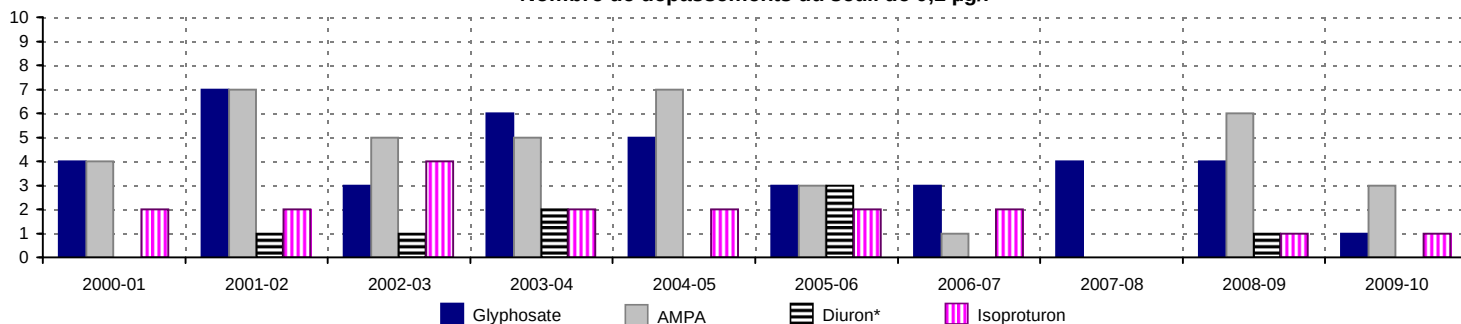
Sources de données : DREAL Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne (réseau CORPEP)

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	85	116	126	132	145	81	120	160	206	204
Nb total de substances quantifiées	13	25	22	24	17	15	20	18	47	33
Nb de prélèvements	10	8	11	10	11	6	11	8	19	17
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	10	8	11	9	10	5	5	4	15	5
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	3	5	8	6	6	3	5	2	10	2
Concentration cumulée maximale (µg/l)	2,86	5,51	5,08	3,59	1,62	2,33	1,59	1,35	4,32	1,71
Nb de substances cumulées	10	16	19	14	11	5	5	12	27	23



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	94	50	39	1,98
Isoproturon	94	39	17	1,7
AMPA	94	55	38	1,68
Nicosulfuron	74	6	2	1,56
Triclopyr	77	17	8	0,99
Atrazine*	94	43	14	0,78
Clopyralide	77	3	3	0,74
Métolachlore*	90	6	2	0,649
Alachlore*	90	8	2	0,63
Imazaméthabenz méthyl	81	12	4	0,6

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Nicosulfuron	17	2	1	0,779
Glyphosate	17	1	1	0,324
AMPA	17	7	3	0,276
Chlortoluron	17	1	1	0,155
Foramsulfuron	17	1	1	0,153
Métolachlore*	17	1	1	0,144
2,4-D	17	4	1	0,138
Métalaxyl	17	1	1	0,127
Métribuzine	17	1	1	0,126
Isoproturon	17	4	1	0,116

• Le suivi des pesticides a été renforcé en 2009 dans le cadre du réseau CORPEP, avec une hausse significative de la diversité des substances recherchées (plus de 200 substances) et la réalisation de prélèvements bimensuels entre mars et septembre.

• A l'exception de l'année 2008-2009 qui a connu une situation plus dégradée, le pourcentage annuel de prélèvements dépassant 0,5 µg/l en concentrations cumulées est en baisse depuis 2003-2004. En 2009-2010, sa valeur est de 12 % (2 prélèvements sur 17) et la plus forte concentration cumulée atteinte est 1,71 µg/l en juin pour 23 substances cumulées.

Alors que 80 à 100 % des prélèvements présentaient au moins une substance quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l jusqu'en 2005-2006, ce pourcentage est au plus bas en 2009-2010 avec 29 % de prélèvements concernés.

• 33 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 23 pour un même prélèvement effectué en juin.

• Glyphosate / AMPA (métabolite du glyphosate) : Alors que le glyphosate était régulièrement quantifié à plus de 0,1 µg/l les années passées, 1 seul dépassement de ce seuil a été observé en 2009-2010 (0,32 µg/l en juin). La plus forte concentration mesurée depuis 2000-2001 est 1,98 µg/l en mars 2009, la destruction des couverts végétaux hivernaux étant à l'origine de ce pic.

Les concentrations d'AMPA mesurées n'ont dépassé 0,1 µg/l que 3 fois en 2009-2010 (18 % des prélèvements). Les plus fortes concentrations mesurées sont 0,28 µg/l en juin pour cette dernière année et 1,68 µg/l en août 2002 pour la période étudiée.

• Diuron* : Cette substance a été quantifiée régulièrement au cours de la période, avec quelques dépassements des 0,1 µg/l. Aucun dépassement n'a été observé en 2009-2010. Le maximum atteint sur la période est 0,49 µg/l en juillet 2003 et octobre 2005.

• Isoproturon : Sur la période, la situation est comparable à celle du diuron*. En revanche, 1 dépassement des 0,1 µg/l a été observé en 2009-2010 (0,12 µg/l en décembre). La plus forte concentration mesurée sur la période remonte à novembre 2005 avec 1,7 µg/l.

• 8 autres substances ont dépassé au moins une fois le seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 4 herbicides sélectifs du maïs (diméthénamide, foramsulfuron, métolachlore*, nicosulfuron), 1 herbicide sélectif des céréales (chlortoluron), 1 autre herbicide sélectif (métribuzine), 1 herbicide de traitements généraux (2,4-D) et 1 fongicide (métalaxyl). Le nicosulfuron se démarque des autres substances par une teneur très élevée de 0,78 µg/l mesurée en décembre.

21 autres substances ont également été quantifiées en deçà de ce seuil, dont 4 herbicides sélectifs du maïs et métabolite (dont l'atrazine*), 4 herbicides sélectifs des céréales, 5 autres herbicides sélectifs (dont l'hexazinone*, la prométryne*, la terbutryne*), 3 herbicides de traitements généraux, 4 fongicides et 1 insecticide (carbofuran*).

• Si du point de vue des dépassements de seuils l'amélioration constatée depuis 2003-2004 se confirme en 2009-2010, la problématique pesticides apparaît toujours préoccupante à importante sur ce bassin versant avec de nombreuses substances quantifiées, d'origine mixte agricole et non agricole.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage